



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2022 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

Budget, Finances

- 1. Modification des Autorisations de Programme / Crédits de Paiements (AP/CP) 2022.**
Délibération adoptée par 22 voix Pour, 2 Abstentions (Mme Martin, M. Guicheney).
- 2. Budget Supplémentaire 2022 – EQUIPEMENT CULTUREL LA CARAVELLE.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3. Budget Supplémentaire 2022 – VILLE.**
Délibération adoptée par 22 voix Pour et 2 voix Contre (Mme Martin, M. Guicheney).
- 4. Provision pour risques et charges – Délibération rectificative.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 5. Convention de partenariat entre la ville et l'association Brico Girl's dans le cadre du marché de Noël 2022.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 6. Remboursement de frais des élus liés à un mandat spécial.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Affaires juridiques et Urbanisme

- 7. Vente d'espaces verts cadastrés section AA n°215 et 295 sis impasse des fougères.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 8. Vente d'un espace vert cadastré section AP n°139, sis hameau de Croix d'Hins.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 9. Intention d'acquisition auprès de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord du lot n°10 sis ZAE Réganeau.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 10. Instauration d'une majoration du taux de taxe d'aménagement (TAM).**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Service Techniques, voirie

- 11. Travaux d'aménagement d'une piste cyclable rue Daniel Digneaux – Convention entre la commune et le Département de la Gironde.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ressources humaines

- 12. Modification du tableau des effectifs du personnel communal.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Administration générale

- 13. COBAN – Présentation de Rapports annuels 2021.**
Prise d'acte de l'assemblée.
- 14. Renforcement du dispositif estival de gendarmerie – Convention de partenariat année 2022.**
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

15. Motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie.

Délibération adoptée par 18 voix Pour et 6 Abstentions (Mme Bats, M. Fleury, Mme Ruiz, Mme Brettes, Mme Falcoz-Vigne, Mme Pires).

16. Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

Prise d'acte de l'assemblée.

Questions et informations diverses

Affichée à la porte de la mairie *23/11/2022*
et mis en ligne sur le site internet de la commune le 22 novembre 2022.


Le Maire,
Manuel MARTINEZ